

Cas n°1 : Management de l'innovation et terroir, A.O.C. Pessac Léognan

La création d'une appellation dans le terroir bordelais des Graves par la volonté d'un viticulteur : l'AOC Pessac-Léognan

RESUME

« L'origine de cette histoire est très simple. Dans la région des grands vins, nous avons la chance d'avoir un secteur tout à fait particulier. C'est-à-dire un secteur pratiquement délimité par une appellation contrôlée et qui était dans les Graves. Le nom composé Pessac-Léognan nous a été presque imposé par le ministère de l'Agriculture et ce qui nous importait, c'était d'être reconnu par tout le monde comme le secteur de production de qualité différente. Ce qui est intéressant dans cette appellation tardive, c'était de promouvoir la valeur d'une région. C'était une évidence pour les propriétaires de château de pouvoir se distinguer et de retirer une image individualisée dans le secteur des Graves.

Aujourd'hui, le Pessac-Léognan est rentré dans le langage courant d'ailleurs, on vient de fêter les trente ans en 2017, c'est une fierté pour nous d'avoir une marque si je puis dire. Elle est pour l'éternité sans que cela soit indéfini. »

Ces quelques mots échangés avec le viticulteur André Lurton le 11 avril 2018 dans sa propriété le château Bonnet témoigne d'une connaissance, d'une volonté et d'une vision de la filière viticole principalement celle qu'il a voulue de ses vœux, l'appellation Pessac-Léognan.

CONTEXTE

L'appellation d'origine contrôlée Pessac-Léognan a été délivrée en juin 1987 par l'INAO par le biais d'un décret inscrit au Journal Officiel (JO) du 9 septembre 1987. Cette création d'une AOC dans le vignoble bordelais est le résultat d'un combat mené par un viticulteur André Lurton qui a considéré que ce terroir devait être reconnu et spécifié. Cette appellation tardive répond à une volonté de faire connaître et promouvoir la valeur d'une région. Ce pari n'a pas été sans difficulté comme le montre l'histoire de la création de cette AOC. « C'était une évidence pour les propriétaires de château de pouvoir se distinguer et de retirer une image individualisée dans le secteur des Graves. » (André Lurton, 11/04/2018)

Durant plus de vingt ans, ce viticulteur tenace et audacieux a cherché à valoriser les produits du terroir, un savoir-faire et une reconnaissance d'une terre aux combinaisons géologiques complexes (graves, galets, des alluvions reconditionnées par l'effet de turbidité de la Garonne) et une association de cépages blancs (sauvignon, sémillon et muscadelle) et rouges (merlot et cabernet sauvignon, cabernet franc, malbec, petit verdot et carmenere). Ce terroir se regroupe dix communes (Cadaujac, Canéjan, Gradignan, Léognan, Mérignac, Martillac, Pessac, Saint-Médard-d'Eyrans, Talence et Villenave-d'Ornon) qui propose un paysage complexe associant des zones habitations, d'agglomération et de vignes. Cette pression foncière n'est pas sans conséquence pour ce terroir fragile.

ENJEUX

Cas n°1 : Management de l'innovation et terroir, A.O.C. Pessac Léognan

La filière du vin en France occupe une part importante dans les exportations mondiales notamment en valeur. Le prestige et la renommée des vignobles français notamment du terroir bordelais présente un groupe très hétérogène avec des canaux de distribution à l'export différenciés. Le Syndicat Viticole de Pessac-Léognan a pour mission de sauvegarder ce patrimoine prestigieux face à l'urbanisation croissante observée dans les différentes communes de ce terroir, il s'engage également à poursuivre les actions entreprises par les initiateurs de cette appellation bordelaise, reconquérir des sols et faire reconnaître toujours davantage les produits des propriétés inscrites dans l'AOC Pessac-Léognan.

ELEMENTS D'ANALYSE

L'appréhension d'une filière viticole spécifique comprend son étude géographique et son appellation. Elle doit pouvoir comprendre une analyse exhaustive du vignoble et son environnement. Dans le cadre de sa compréhension en termes d'organisation, le cas propose une analyse de la notion de terroirs et de territoire tant en termes d'enjeux que les défis qu'ils peuvent générer, une étude de l'appellation d'origine contrôlée à partir du cahier des charges définit par les pouvoirs publics et les enjeux commerciaux qu'elles suscitent.

L'OBJECTIF/REALISATION DU CAS

- 1) **Comprendre** les enjeux et les impacts de la création d'une appellation d'origine contrôlée au sein d'un vignoble réputé.
- 2) **Appréhender** les effets de cette appellation face aux multiples enjeux et défis dont le secteur viticole français et notamment bordelais notamment l'érosion de ses parts de marché à l'export.
- 3) **Évaluer** la complexité de la mise en place de cette appellation valorisant les concepts de terroir et de paysage, mais également le savoir-faire, la valorisation d'une image passant par la qualité du vin, sa dégustation que l'on peut résumer par la trilogie « tradition-usages-innovation ».
- 4) **Conduire** une stratégie marketing territoriale visant à maintenir l'image emblématique du terroir Pessac-Léognan détenant le privilège de porter un nom de terrain viticole prestigieux sur un espace délimité assurant une qualité contrôlée et respectant une tradition multiséculaire.